

Image not found or type unknown



## norme de viabilisation en eau potable

Par **sylvainweb**, le **20/09/2010** à **15:44**

Bonjour,

La société qui a viabilisé mon chemin d'accès n'a pas enfouit mon alimentation en eau dans une gaine, et l'a donc posée à même la terre.

D'après différents artisans avec qui j'ai pu échanger, il est obligatoire sur le domaine privé d'enfouir ce tuyau dans une gaine.

Qu'en est-il réellement, et où puis je trouver des normes de viabilisation qui me permettrai d'apporter cette preuve.

Merci.